

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RISK ALLOCATION INCOME - Part D (Code ISIN : FR0011532068)

Cet OPCVM est géré par AMILTON ASSET MANAGEMENT.

Objectifs et Politique d'investissement

Objectif de gestion : l'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence l'EONIA capitalisé + 250 bps avec une volatilité cible maximum de 5% par an.

Indicateur de Référence : l'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice EONIA capitalisé + 250 bps. La gestion du FCP n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence.

Politique d'investissement : la politique de gestion du Fonds est discrétionnaire et opportuniste.

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies de performance absolue, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou, directement via des valeurs mobilières (actions, obligations d'Etat ou privées (Investment Grade) ou autres types d'obligations, dont convertibles ou à haut rendement (titres spéculatifs).

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance tout en réduisant le risque global (volatilité cible maximum de 5% par an) avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra également être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

La Partie exposée en actions pourra être investie jusqu'à 50 % de l'actif net, sans contrainte géographique et dans des actions de toutes capitalisations.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 100 % de l'actif net sur les marchés de taux. Concernant la stratégie obligataire, l'objectif sera de rechercher du rendement positif et régulier dans une enveloppe de risque estimée. Le fonds pourra s'exposer, directement ou via des OPC sur des instruments de taux émis par des émetteurs publics ou privés de notation supérieur ou égale à BBB- ou une note jugée équivalente par la société de gestion avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour la part des titres spéculatifs et pour les pays émergents, une limite de 20% de l'actif net pour les émetteurs non notés et une limite de 25% de l'actif net pour les émissions en devises de pays émergents. La fourchette de sensibilité taux est située entre -10 et +10.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré.

Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change, de matières premières). Il peut également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.

La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Il résulte de l'ensemble des instruments financiers les fourchettes d'expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions (dont petites et moyennes capitalisations)	0%	50%
Marché des taux	0%	100%
Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)	0%	50%
Dont pays émergents	0%	50%
Dont émetteurs non notés	0%	20%
Dont sur devises des pays émergents	0%	25%
Risque de change	0%	100%
Titres intégrant des dérivés	0%	10%

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 3 ans.

Investissement en OPC : jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% en FIA, pouvant être gérés par la Société de gestion.

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré avant 11 heures (J-1) sur la valeur liquidative établie chaque vendredi (J), auprès de :

CACEIS BANK
1-3, place Valhubert 75013 PARIS

Dans le cas où le jeudi serait un jour férié ou un jour de fermeture de la bourse de Paris, les ordres de souscription/rachat seront centralisés le premier jour ouvré et non férié suivant.

La valeur liquidative J est calculée en J+2 et le règlement-livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+3.

La valeur liquidative est établie chaque vendredi (J), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext). Dans le cas où le vendredi serait un jour férié ou un jour de fermeture de la bourse de Paris, la valeur liquidative serait datée du premier jour ouvré et non férié suivant.

Profil de risque et de rendement

A Risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. L'indicateur de niveau 3 reflète sa principale exposition aux marchés des taux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 3 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de liquidité : Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés et avoir un impact sur la valeur liquidative.

Frais (Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.)

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne soit distribué (sortie).	

Frais prélevés par les fonds sur une année

Frais Courants	2,25 %
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15 % de la surperformance lorsque la performance annuelle, nette de frais de gestion du FCP dépasse la performance de l'EONIA capitalisé + 250 bps par an
	Aucune commission de performance n'a été prélevée au titre de la période de référence, clôturant au 31 décembre 2018.

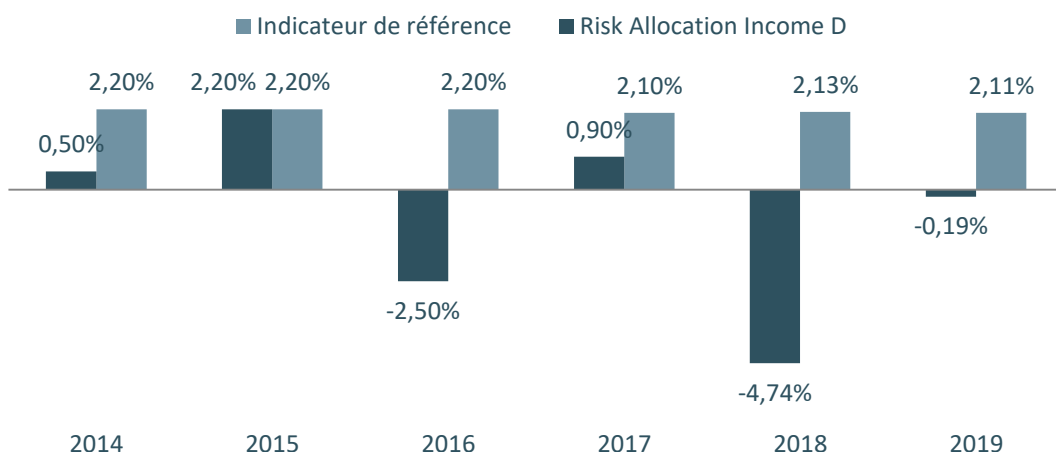
Pour plus d'information sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.amilton.com

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Performances Passées de l'OPCVM



Depuis le 2 avril 2018, la gestion financière du Fonds a été transférée de Conviction AM à Amilton AM et le profil rendement/risque du Fonds a été modifié

Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais Courant de performance
- Commissions de mouvement

Cet OPCVM a été créé le 30 septembre 2013.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations Pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK 1-3 Place Valhubert 75 013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite, dans un délai de huit jours ouvrés, auprès d'Amilton Asset Management- 49 avenue Franklin Roosevelt – 75008 Paris (documents également disponibles sur le site internet de la société : www.amilton.com).

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion ; la valeur liquidative est également disponible sur le site internet de la société : www.amilton.com

Fiscalité : L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel. L'OPCVM n'est pas ouvert aux US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société (www.amilton.com)).

La responsabilité d'AMILTON ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération du personnel de la Société de gestion est disponible sur simple demande de l'investisseur.

Ce fonds est agréé par La France et réglementée par l'AMF.
AMILTON ASSET MANAGEMENT est agréée par La France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **30/01/2020**

AMILTON ASSET MANAGEMENT - Société Anonyme au capital de 2 026 213.61 € - RCS PARIS B 384 115 887
49, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris – Tél. : +33 (0)1 55 34 97 00 – Fax : +33 (0)1 55 34 97 01
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 95012